

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2015

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2015

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 faisant ressortir un total de 34 160 770 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 314 616 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 34 062 830 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 31 mars 2015, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Tunis, le 30 avril 2015

Le Commissaire Aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2015

Montants exprimés en dinars

	Note	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées	3.1	24 658 695	30 803 534	29 642 753
Titres OPCVM		-	644 890	639 626
		24 658 695	31 448 424	30 282 379
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	3 471 961	4 484 625	3 434 656
Disponibilités	3.3	6 030 114	4 500 218	6 086 817
		9 502 075	8 984 843	9 521 473
<u>Créances d'exploitations</u>		-	-	-
<u>Autres actifs</u>		-	-	-
TOTAL ACTIF		34 160 770	40 433 267	39 803 852
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	93 026	105 702	100 510
Autres créditeurs divers	3.5	4 914	3 964	13 721
TOTAL PASSIF		97 940	109 666	114 231
Capital	3.6	32 660 177	38 746 841	38 370 225
Sommes distribuables	3.7	1 402 653	1 576 760	1 319 396
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 122 942	1 248 955	305
Sommes distribuables de l'exercice en cours		279 711	327 805	1 319 091
ACTIF NET		34 062 830	40 323 601	39 689 621
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		34 160 770	40 433 267	39 803 852

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2015 AU 31 MARS 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Revenus du portefeuille-titres		347 818	380 898	1 480 301
Dividendes	4.1	-	-	23 226
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	347 818	380 619	1 456 182
Autres revenus		-	279	893
Revenus des placements monétaires	4.3	68 236	86 483	327 882
Total des revenus des placements		416 054	467 381	1 808 183
Charges de gestion des placements	4.4	<93 027>	<105 686>	<405 942>
Revenu net des placements		323 027	361 695	1 402 241
Autres produits		-	-	-
Autres charges	4.5	<12 062>	<11 937>	<47 328>
Résultat d'exploitation		310 965	349 758	1 354 913
Régularisation du résultat d'exploitation		<31 254>	<21 953>	<35 822>
Sommes distribuables de la période		279 711	327 805	1 319 091
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		31 254	21 953	35 822
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<1 892>	6 674	1 406
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		5 543	4 474	10 607
Frais de négociation de titres		-	<136>	<325>
Résultat net de la période		314 616	360 770	1 366 601

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er JANVIER 2015 AU 31 MARS 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>314 616</u>	<u>360 770</u>	<u>1 366 601</u>
Résultat d'exploitation		310 965	349 758	1 354 913
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		<1 892>	6 674	1 406
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		5 543	4 474	10 607
Frais de négociation de titres		-	<136>	<325>
<u>Distributions de dividendes</u>		-	-	<1 399 688>
<u>Transactions sur le capital</u>		<5 941 407>	<4 858 295>	<5 098 418>
Souscriptions		7 353 633	8 263 109	40 919 710
Capital		7 080 204	7 969 027	39 620 031
Régularisation des sommes non distribuables		520	853	5 986
Régularisation des sommes distribuables		272 909	293 229	1 293 693
Rachats		<13 295 040>	<13 121 404>	<46 018 128>
Capital		<12 793 422>	<12 653 909>	<44 683 198>
Régularisation des sommes non distribuables		<1 001>	<1 261>	<5 403>
Régularisation des sommes distribuables		<500 617>	<466 234>	<1 329 527>
<u>Variation de l'actif net</u>		<5 626 791>	<4 497 525>	<5 131 505>
<u>Actif net</u>				
En début de période		39 689 621	44 821 126	44 821 126
En fin de période		34 062 830	40 323 601	39 689 621
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de période		378 120	428 031	428 031
En fin de période		321 819	381 849	378 120
Valeur liquidative		105,845	105,601	104,966
Taux de rendement annualisé		3,40%	3,43%	3,36%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtés Au 31 MARS 2015
(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2015 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 mars ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2015 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	210 000	220 149	0,64%
AIL 2010/1	2 000	40 000	41 648	0,12%
AIL 2011/1	10 000	400 000	417 039	1,22%
AIL 2012/1 F	5 000	300 000	312 664	0,92%
AIL 2013-1 TF	5 000	400 000	418 718	1,23%
AIL 2014-1 TF	5 000	500 000	519 520	1,52%
AMEN BANK 2006	11 880	237 601	239 486	0,70%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	146 640	150 576	0,44%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	280 000	287 000	0,84%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	80 000	82 148	0,24%
AMEN BANK SUB.2014-C	3 000	300 000	301 595	0,88%
ATB 2007/1 A	2 000	60 000	62 299	0,18%
ATB 2007/1 D	2 000	144 000	150 743	0,44%
ATL 2010/1	5 000	100 000	102 704	0,30%
ATL 2010/2 TV	10 000	600 000	607 090	1,78%
ATL 2011 TF	2 000	160 000	161 030	0,47%
ATL 2013-1 TF	3 000	300 000	315 381	0,92%
ATL 2013-2 TF	5 000	500 000	510 810	1,50%
ATL 2014-3 CAT A	5 000	500 000	504 248	1,48%
ATL 2014-3 CAT C	3 000	300 000	302 616	0,89%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	800 000	827 248	2,42%
ATTIJARI BANK 2010	10 000	428 576	432 672	1,27%
BH 2009	5 000	384 500	388 565	1,14%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	1 666 263	1 737 078	5,09%
BTE 2010 A	1 500	90 000	92 161	0,27%
BTE 2010 B	3 500	280 000	287 037	0,84%
BTK 2009 CAT.D	1 500	112 500	112 990	0,33%
BTK 2012/1 B	10 000	714 300	727 812	2,13%
CIL 2010/1	7 500	150 000	154 229	0,45%
CIL 2010/2	4 000	80 000	81 404	0,24%
CIL 2011/1 TF	4 000	80 000	80 434	0,24%
CIL 2011/1 TV	9 000	180 000	180 991	0,53%
CIL 2012/1 TF	4 000	160 000	160 042	0,47%
CIL 2014/1	5 000	500 000	520 515	1,52%
CIL 2014/2	5 000	500 000	505 080	1,48%
PANOBOIS 2007	2 000	40 000	42 029	0,12%
SIHM 2008	2 000	40 000	41 128	0,12%
STB 2008/2	3 000	187 500	188 622	0,55%
TL 2010/2	6 000	120 000	121 908	0,36%
TL 2011/3 F	9 000	360 000	362 862	1,06%
TL 2012-2 B	6 600	660 000	667 036	1,95%
TL 2012/1 B TF	2 800	280 000	291 775	0,85%
TL 2013-1 CAT B TF	5 000	500 000	514 301	1,51%
TL 2014-2 CAT.A TF	3 000	300 000	305 312	0,89%
TL SUB 2010 TV	4 000	80 000	80 331	0,24%
TL SUBORDONNE 2013	5 350	428 000	449 932	1,32%
TUNISIE FACTORING 20	10 000	1 000 000	1 012 660	2,96%
UIB 2009/1 TR B	5 000	333 250	343 618	1,01%
UIB 2009/1 TR C	15 000	1 125 000	1 162 220	3,40%
UIB 2011/1 TR B	4 000	340 000	350 235	1,03%
UIB 2011/2	6 000	342 780	345 484	1,01%
UIB 2012/1 A	15 000	1 071 300	1 083 284	3,17%
Total Obligations de sociétés		18 892 210	19 358 459	56,68%

FCC BIAT

FCC BIAT CREDIM 2 P3	200	200 000	201 305	0,59%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	146 066	146 947	0,43%

Total FCC BIAT		346 066	348 252	1,02%
-----------------------	--	----------------	----------------	--------------

Bons du trésor assimilables

BTA 03-2019 5.50%	1 975	1 951 255	1 956 255	5,73%
BTA 02-2020 5.50%	500	483 411	486 304	1,42%
BTA 10-2018 5.50%	300	291 919	298 176	0,87%

Total Bons du trésor assimilables		2 726 585	2 740 735	8,02%
--	--	------------------	------------------	--------------

Bons du trésor Zéro Coupon

BTZC OCT 2016	2 640	1 477 407	2 211 249	6,47%
---------------	-------	-----------	-----------	-------

Total Bons du trésor Zéro Coupon		1 477 407	2 211 249	6,47%
---	--	------------------	------------------	--------------

Total obligations et valeurs assimilées		23 442 268	24 658 695	72,19%
--	--	-------------------	-------------------	---------------

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Certificats de dépôt</u>				
AMEN BANK au 18/09/2015	500 000	471 209	486 590	1,42%
AMEN BANK au 01/04/2015	500 000	499 528	499 575	1,46%
Total émetteur AMEN BANK	1 000 000	970 737	986 165	2,89%
Total Certificats de dépôt	1 000 000	970 737	986 165	2,89%
<u>Billets de trésorerie</u>				
<u>Billets de trésorerie précomptés</u>				
TUNISIE FACTORING au 08/05/2015	1 500 000	1 416 250	1 491 510	4,37%
TUNISIE FACTORING au 19/05/2015	500 000	472 083	496 329	1,45%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	2 000 000	1 888 333	1 987 839	5,82%
MODERN LEASING au 27/04/2015	500 000	492 928	497 957	1,46%
Total émetteur MODERNE LEASING	500 000	492 928	497 957	1,46%
Total billets de trésorerie	2 500 000	2 381 261	2 485 796	7,28%
Total placements monétaires	3 500 000	3 351 998	3 471 961	10,16%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2015</u>	<u>31/03/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	5 545 349	3 618 532	5 317 917
Vente titres à encaisser	289 722	-	-
Amen Bank Pasteur	129 503	98 113	76 528
Liquidation émissions/rachats	37 889	< 109 392 >	9 026
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	24 713	26 764	30 172
Amen Bank Med V	7 881	171 554	459 208
Compte à terme Amen Bank Pasteur	-	700 000	200 000
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	< 4 943 >	< 5 353 >	< 6 034 >
	<u>6 030 114</u>	<u>4 500 218</u>	<u>6 086 817</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2015</u>	<u>31/03/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Frais de gestion à payer	93 026	105 702	100 510
	<u>93 026</u>	<u>105 702</u>	<u>100 510</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2015</u>	<u>31/03/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevances CMF à Payer	3 059	3 554	3 337
TCL à payer	1661	410	388
Intérêts intercalaires perçus	194	-	9 996
	<u>4 914</u>	<u>3 964</u>	<u>13 721</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2015

Montant	38 370 225
Nombre de titres	378 120
Nombre d'actionnaires	244

Souscriptions réalisées

Montant	7 080 204
Nombre de titres	69 772
Nombre d'actionnaires entrants	5

Rachats effectués

Montant	12 793 422
Nombre de titres	126 073
Nombre d'actionnaires sortants	18

Autres mouvements

Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	< 1 892 >
Plus ou moins-value réalisée sur cession de titres	5 543
Régularisations des sommes non distribuables	< 481 >

Capital au 31 mars 2015

Montant	32 660 177
Nombre de titres	321 819
Nombre d'actionnaires	231

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2015 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercice 2014 et antérieur	1 354 913	< 231 971 >	1 122 942
Exercice en cours	310 965	< 31 254 >	279 711
	<u>1 665 878</u>	<u>< 263 225 ></u>	<u>1 402 653</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2015</u> <u>au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>31/03/2014</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2014</u>
Dividendes UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	-	-	23 226
Dividendes SICAV AXIS TRESORERIE	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>23 226</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2015</u> <u>au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>31/03/2014</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2014</u>
Intérêts sur obligations et FCC	256 681	251 100	984 000
Intérêts sur BTA	61 295	101 520	355 853
Intérêts sur BTZC	29 842	27 999	116 329
	<u>347 818</u>	<u>380 619</u>	<u>1 456 182</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2015</u> <u>au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>31/03/2014</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2014</u>
Intérêts sur billets de trésorerie	34 026	39 433	164 407
Intérêts sur certificats de dépôt	12 265	24 506	75 047
Intérêts sur dépôt à vue	21 945	22 544	88 428
	<u>68 236</u>	<u>86 483</u>	<u>327 882</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2015 au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>31/03/2014</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2014</u>
Rémunération du gestionnaire	93 027	105 686	405 942
	<u>93 027</u>	<u>105 686</u>	<u>405 942</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2015</u> <u>au</u> <u>31/03/2015</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>31/03/2014</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2014</u>
Redevance CMF	9 303	10 568	40 594
TCL	2 355	1 198	4 554
Autres Retenues	404	171	2 180
	<u>12 062</u>	<u>11 937</u>	<u>47 328</u>

5 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre : de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.